

7 PRINCIPES POUR DÉFENDRE LE NUMÉRIQUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

HARMONISER

Inscrire les nouvelles initiatives en complémentarité des dispositifs existants et faire fonctionner ensemble celles et ceux qui agissent déjà sur les territoires.

DÉBATTRE

Ouvrir des espaces démocratiques sur la place du numérique dans notre société et dans nos vies.

ÉDUIQUER

Accompagner la montée en compétences, l'appropriation des dispositifs et sensibiliser aux enjeux socio-politiques du numérique.

TEMPÉRER

Réduire l'empreinte environnementale du numérique en considérant les apports du numérique pour l'accélération de la transition écologique.

OUVRIR

Rendre accessible les données et les ressources, documenter les développements et partager les gouvernances.

FAIRE ENSEMBLE

Coproduire les services numériques avec l'ensemble des personnes concernées, en lien avec des besoins identifiés.

AMÉLIORER

Faire évoluer les services numériques grâce à l'évaluation continue de l'ensemble de leurs impacts.

